

*trés-expressément d'être fideles , & de tenir la main.*

*A ces Causes & dans cette confiance , Nous avons revoqué & revoquons par ces presentes , les defenses portées par nôtre Ordonnance , & en consequence vous remettons au même état où vous étiez avant icelle. Et seront les presentes montrées à nôtre Promoteur General , & lûës dans chacune des trois Maisons de vôtre dite Compagnie en cette Ville. Donné à Paris dans nôtre Palais Archiepiscopal le 6. Mars 1729., Signé , LE CARDINAL DE NOAILLES , Archevêque de Paris : Et plus bas , Par Son Eminence , CHEVALIER.*

Mr. Rabuti va mettre au jour un nouvel ouvrage du Pere le Quien , avec la Consultation d'un celebre Docteur , contre les Oeuvres du Pere le Courrayer : On apprend que ce dernier a déjà fait imprimer à Londres sa justification en 3. vol. in 4.

On travaille à deux belles Statuës de marbre , dont l'une representera la *Force* , & l'autre la *Temperance* , pour être placées dans les deux Niches du Salon , qui fait face à la Chapelle du Château de Versailles. On a aussi pris les alignemens du grand Salon qui précède celui de cette Chapelle , pour le faire tout de marbre , avec des ornemens de bronze doré.

Mr. de la Motte fait imprimer un *Poëme fondé sur la raison* : Et l'Auteur de l'*Examen Philosophique* a fait mettre sous presse une Pièce qui a pour titre , *La Poësie ne se pique pas de raisonner.*

On élève dans l'Eglise de la Maison Professe des Jesuites à Paris , un Mausolée magnifique , dans lequel sera déposé le Cœur du Roi défunt Louis XIV. : On y employe 475. marcs d'argent , & pour la valeur de 600000. livres en bronze , en cuivre & en marbre.